



Berne, avril 2017

---

## Information externe concernant e-dec (38)

### e-dec import et export

---

**La mise à jour du 7 mai 2017 permettra notamment de mettre en œuvre les innovations suivantes:**

#### **Suppression du bloc Da dans la DT et la DTe**

Suite au feedback de l'économie, le bloc Da a été supprimé dans la décision de taxation imprimée et dans la décision de taxation électronique. Le bloc Da reste visible sur la déclaration en douane d'importation.

#### **Adaptation de l'indication des voies de droit**

L'indication des voies de droit sur la décision de taxation doit être adaptée en raison de la jurisprudence relative à la procédure de rectification fondée sur l'art. 34 LD. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet dans la circulaire «[Nouveau processus relatif à la procédure de rectification fondée sur l'art. 34 LD](#)» du 13 avril 2017.

#### **requestorCorrelationID**

Le numéro requestorCorrelationID figure désormais sur le bordereauRequestResponse. Grâce à ce numéro, il est possible de distinguer sans équivoque Request et Response.

#### **Émoluments de visite vétérinaire**

L'interface AS KeTI a été activée au 1<sup>er</sup> avril 2017. Pour le calcul des émoluments de visite vétérinaire, le DCVE doit figurer tant comme numéro d'autorisation que comme type de document. Avec la dernière mise à jour, le numéro du DVCE n'a plus besoin de figurer en tant que type de document. Pour information: en raison de problèmes techniques, il ne peut y avoir qu'un seul numéro de DVCE par DDI.

#### **Trafic de perfectionnement**

Le test de plausibilité R361 évite que des importations sous le régime du trafic de perfectionnement actif en procédure simplifiée soient annoncées. Ces marchandises sont à déclarer selon la notice informative 47.84.

[Archivage des règles de plausibilité](#)

[Règles de plausibilité d'un point de vue professionnel et technique](#)

[e-dec Release Notes pour les clients externes \(en allemand\)](#)

## **RailControl**

Adaptation des données fixes (gares, nouvelle attribution des bureaux de douane aux gares, codes d'itinéraire d'acheminement et codes débiteurs).

Meilleures salutations,

[Centre de service TIC](#)